

D. Vous êtes-vous assuré, avant de parler, que ce wagon avait été fabriqué pour l'usage exclusif du premier ministre?—R. Voici, je me souviens que George-P. Graham, le sénateur Graham, estimait à \$125,000 le prix d'un tel wagon. Je crois même que l'on a déclaré, au sein du Comité des chemins de fer, que ces wagons particuliers coûtaient \$125,000, à pied d'œuvre.

D. Avez-vous entendu les explications de M. Bennett à ce sujet, hier?—R. Oui.

D. Vous ont-elles satisfait?—R. J'ai vu la voiture.

D. Avez-vous été satisfait des explications fournies sur les circonstances qui ont entouré l'affaire? Trouvez-vous que ces explications sont plausibles?—R. J'ignore si elles sont exactes ou non, mais M. Bennett a déclaré qu'elles étaient satisfaisantes.

D. Et maintenant...—R. Si Henry Thornton se met à semer à la ronde des wagons particuliers en ce temps de crise, une enquête s'impose sans doute.

D. Il y a des éclaircissements à donner là-dessus.—R. Je l'imagine.

D. Et maintenant passons à l'accusation très sérieuse; on dit que vous avez déclaré que le voyage de noces de M. Herridge avait été soldé à même les fonds publics. Or vous avez nié avoir dit cela: vous prétendez n'avoir jamais parlé ainsi, et le journaliste qui a témoigné hier corrobore votre affirmation.

M. BOWMAN: Oui.

M. Speakman:

D. Tout de même, vous avez nommé M. Herridge et basé vos dires sur des faits que vous croyiez vrais?—R. J'ai dit qu'il était conseiller juridique du gouvernement.

D. Et, à l'époque, ses frais de voyage étaient payés par le gouvernement. Il va sans dire que Mme Herridge était étrangère à toute l'affaire?—R. Tout ministre en voyage, s'il a sa famille avec lui, acquitte ses propres dépenses, fait un calcul aussi exact que possible des frais occasionnés par sa famille et en fait un compte distinct.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Speakman, prétendez-vous que, selon M. Gordon, le paragraphe relatif à son discours d'Hamilton soit inexact parce que Mme Herridge remplace en l'occurrence M. Herridge?

Le TÉMOIN: Oui.

Le président:

D. Est-ce tout ce que vous y trouvez à redire?—R. Je ne dis pas que c'est tout, mais c'en est une partie.

M. Speakman:

D. L'ennui particulier en l'espèce, c'est que le nom de Mme Herridge est employé au lieu et place de celui de M. Herridge.—R. J'ai, en sus, les noms d'une demi-douzaine d'avocats et d'hommes d'affaires présents à cette assemblée tout disposés à venir corroborer mon affirmation. Et d'ailleurs, le journaliste a parfaitement admis la chose hier.

D. Puis, à Lindsay, vous confirmez certaines de vos déclarations et contredisez les autres. Ce que je dis ici est absolument juste, n'est-ce pas? On ne vous accuse nullement d'avoir affirmé que vous avez voulu parler de M. Herridge et non de Mme Herridge. On ne vous accuse pas d'avoir fait cette rectification.—R. Je ne sais.

D. Du moins, et si l'on en croit les journaux, l'accusation ne comporte rien de tel.—R. Peut-être que non.

D. Vous souvenez-vous d'avoir insisté sur ce point particulier?—R. Non.

D. Car c'est très grave?—R. Non.